



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63
www.rebenacq.com

mairie@rebenacq.com

OCTOBRE 2007

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE

Travaux suite aux inondations

Lors de la séance du 13 septembre 2007, un point a été fait sur les différents travaux réalisés ou en cours suite aux inondations du 25 mai 2007. Le Conseil général lors de sa commission permanente du 20 juillet 2007 a octroyé à la Commune une subvention de 39 589, 03 € pour les travaux de voirie.

Chemin las Bignes

Suite à 4 demandes de Certificat d'Urbanisme et de permis de construire sur des terrains longeant le chemin Las Bignes, le Conseil municipal décide d'installer les équipements correspondants (EDF, Assainissement, eaux pluviales...). Les demandes de subvention ont été lancées. Une participation des constructeurs viendra en complément. L'élargissement de la voie sera réalisé plus tard.

Délibération concernant les activités jeunes de l'été 2007

Onze jeunes de REBENACQ âgés de 10 à 13 ans ont pris part aux activités proposées cette année. La sortie a eu lieu sur 2 jours ½ du samedi matin au lundi après-midi avec 2 nuits en camping.

Ces jeunes ont participé à des activités nautiques les samedi après-midi et dimanche toute la journée, et le lundi matin à une sortie dans les bois.

Ce week-end a été financé comme suit :
- parents : 35 € / jeune
- mairie : 50 € / jeune
- le Foyer Rural a également participé.

Ecole

Le Conseil municipal a décidé de prendre une personne en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE). Son rôle sera d'aider les agents communaux à l'école. Le contrat annualisé portant sur 24 h de travail hebdomadaire en moyenne prendra effet à compter du 17 septembre, pour une durée de 24 mois. Natacha MICOULEAU, domiciliée à REBENACQ, qui est éligible à ce type de contrat subventionné, a été choisie par le Conseil.

VIE COMMUNALE

Concert Apaul'hom

Le concert organisé au profit des sinistrés a connu un vif succès, 150 entrées ont été comptabilisées. Le chœur Apaul'hom a été très apprécié, tant sur la qualité d'interprétation que sur la diversité de son répertoire.

Vie scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire 2007-2008 est fixé à 2,05 € à compter du 1^{er} novembre 2007.

Informations sur la première scolarisation en classe de maternelle, conditions d'admission :

Avoir 2 ans et 6 mois minimum au moment de l'entrée.

Maturation physiologique (être propre) et psychologique.

Pour cette année 2007/2008, 4 dates d'admission sont possibles :

- Rentrée de septembre 2007,
- 1er jour après les vacances de la Toussaint : 05 novembre 2007,
- 1er jour après les vacances de février : 10 mars 2008,
- 1er jour après les vacances de Pâques : 05 mai 2008.

Prendre contact avec l'école afin de préparer la rentrée de votre enfant,
Tél. : 05 59 21 54 54

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections et scrutins qui se dérouleront à partir du 1^{er} mars 2008, les inscriptions sur les listes électorales sont recevables jusqu'au 31 décembre 2007 : après cette date, cette inscription ne sera plus possible.

Les jeunes qui fêteront leurs 18 ans entre le 1er janvier 2008 et le 1er mars 2008 peuvent également s'inscrire dès maintenant sur les listes électorales.

Pour effectuer cette démarche, il convient de vous rendre au secrétariat de la Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité),
- un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone par exemple).

Dans la mesure du possible, n'attendez pas les derniers jours. Merci.

VIE ASSOCIATIVE

• Assemblée Générale du Foyer Rural

Les clubs et ateliers du Foyer Rural vont reprendre leurs activités. Pour organiser le programme de l'année, l'assemblée générale annuelle est convoquée le :

12 octobre 2007, à 20 h 30 au Foyer de la Haute Bielle.

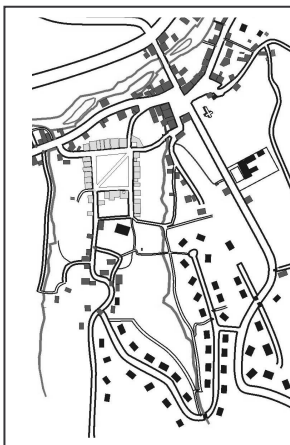
Cette réunion est l'occasion de faire un bilan de l'année passée, et surtout de lancer de nouveaux projets. Toutes les idées et bonnes volontés sont donc bienvenues.

Pour ceux qui ont rejoint notre village récemment, et que nous sommes heureux d'accueillir, elle peut être aussi une occasion d'établir liens et contacts pour réussir leur insertion dans notre communauté.

9 & 10 NOVEMBRE 2007
JOURNEES INTERREGIONALES

**'DE BASTIDES EN ECOQUARTIERS :
L'ESPACE BATI ENTRE DESSEIN COLLECTIF ET ASPIRATIONS INDIVIDUELLES'**

Sous l'égide et avec le soutien du Conseil général



Rébénacq est une bastide fondée en 1347 : la place de la Bielle était la place centrale prévue pour le marché.

Le modèle 'bastide' avec maisons en façade sur la rue, séparées par une venelle, diffère des lotissements actuels où la maison est au contraire située en milieu de parcelle.

*Les bastides ont-elles quelque chose à nous dire pour organiser un mieux vivre ensemble ?
Quels projets d'urbanisme pour demain ?*

C'est le thème de 2 journées d'étude les 9 et 10 novembre organisées par Bastides 64 et différents partenaires palois.

Le 9 novembre est réservé à des exposés.

- 9h –12h30, Parlement de Navarre : des historiens feront le point des connaissances sur les bastides et sur l'évolution de l'urbanisme dans les Pyrénées-Atlantiques.
- 14h-17h30, Parlement de Navarre : des architectes apporteront leur témoignage et montreront quelles solutions alternatives sont actuellement testées, y compris dans des zones rurales.
- 18h30, Amphi 300 Fac de Lettres : La conférence de clôture sera donnée dans le cadre de l'Université du Temps Libre et aura pour titre : 'La maison de l'avenir et son quartier'.

Le 10 novembre, une visite guidée est organisée à Rébénacq puis Gan.

Ces visites seront l'occasion d'expliquer l'histoire des ces deux villages.

☞ Rébénacq : 10h-11h30, accueil à la mairie à partir de 9 h30.

☞ Gan : 12h-13h30, apéritif de clôture à la Cave Coopérative.

☞ L'ensemble des manifestations est en accès libre et gratuit.

☞ En fonction de vos contraintes, il vous est parfaitement possible bien sûr de ne participer qu'à une partie des manifestations. En particulier, vous êtes tous invités à la visite de Rébénacq, même si vous ne pouvez vous rendre aux autres manifestations.

☞ Une inscription est conseillée pour nous faciliter l'organisation. Un document présentant le programme détaillé sera disponible au secrétariat de Mairie et dans les alimentations de Rébénacq.

VIE INTERCOMMUNALE (SUITE)

Conflit entre Aygue Vive (syndicat d'eau de la vallée d'Ossau), l'ONF et SOTRAVOS

- *Rappel des faits :*

En 1995, la commune de Louvie-Juzon mettait en place un périmètre de protection autour de la source du Caou de l'Aygue à Pédéhourat alimentant plusieurs communes adhérentes au Syndicat et notamment Rébénacq.

Quelques années plus tard, la commune de Louvie-Juzon confiait à l'ONF (Office National des Forêts) la maîtrise d'oeuvre pour la création de pistes en vue de l'exploitation de sa forêt.

A la suite de ces travaux exécutés par la société Sotravos, des épisodes de turbidité (eau trouble) sont apparus lors d'orages.

Dans un premier temps le Syndicat Aygue Vive faisait mettre en place par la SOBEP différents moyens pour prévenir et contrôler cette turbidité, ainsi qu'une dérivation à la station de reprise de Meyracq afin de se connecter sur le réseau alimenté par la source de Miédougé à Aste Béon.

Cette solution n'étant pas pérenne, le Syndicat attaquait l'ONF et la société Sotravos afin de réparer les dommages ou d'indemniser le Syndicat pour les travaux de secours déjà effectués, ainsi que pour la mise en place d'une solution efficace définitive.

- *Jugement rendu*

Après de multiples débats et expertises, le Tribunal de Grande Instance de Pau condamne l'ONF à payer au syndicat des eaux de la Vallée d'Ossau les sommes de :

- 192 184,00 € TTC au titre du coût de réparation des désordres tels que chiffré par le Syndicat
- 53 057 € TTC au titre des travaux d'urgence réalisés par la SOBEP en janvier et février 2002
- 180 000 € au titre des consommables et de l'entretien soit 9 000 € par an.

- *Conclusion*

Cette affaire s'est terminée de la meilleure façon pour notre syndicat et donc ses abonnés grâce la parfaite connaissance du dossier et à la persévérance de notre président P. Bertrou-Cantou et nous l'en remercions.

DIVERS

- Chevreuil

La Société de chasse de Rébénacq vend un chevreuil entier ou par moitié, à partir de novembre 2007 : 7 € le kg. Réservation par téléphone de 18h à 20h: 05 59 05 54 58.



AGENDA

- 12 octobre : A.G. du Foyer Rural (20h30) au Foyer Haute Bielle,
- 9 novembre : Journée d'études au Parlement de Navarre à Pau,
- 10 novembre : 10 h : visite guidée de Rébénacq, dans le cadre des Journées d'étude,
- 11 novembre : cérémonie au Monument aux Morts,
- 15 décembre : Noël offert par la Municipalité.